Insee Flash
Bourgogne

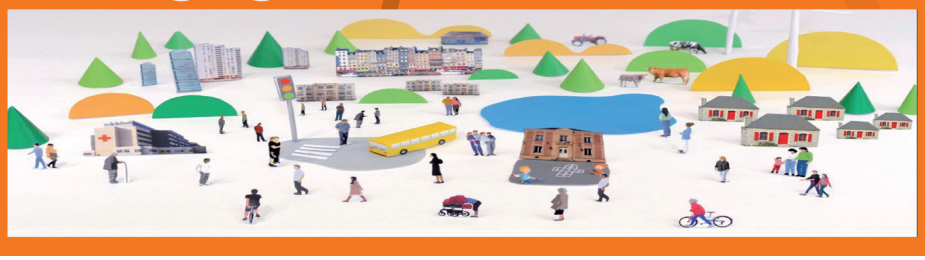

N° 11
Décembre 2014

Populations légales 2012 : l'est et le nord de la Bourgogne plus dynamiques

L'implantation des populations, aspirées aujourd'hui par les grands pôles urbains qui offrent aussi l'emploi, marque les évolutions démographiques des départements. Depuis 2007, la population de la Côte-d'Or et de la Saône-et-Loire augmentent respectivement de 0,3 % et de 0,1 % en moyenne chaque année. Cette progression du nombre d'habitants est surtout soutenue à l'est de ces deux départements, sur les espaces situés dans le prolongement du couloir rhodanien. Mais les phénomènes démographiques liés à ces hausses de population ne sont pas les mêmes. La Côte-d'Or bénéficie de la présence de la plus grande aire urbaine de la région. C'est aussi le seul département de Bourgogne qui affiche un excédent des naissances sur les décès ; son solde migratoire est toutefois quasi nul. À l'inverse, la Saône-et-Loire doit sa croissance démographique à son attractivité. Avec 555 842 habitants au 1er janvier 2012, c'est aussi le département le plus peuplé de Bourgogne.

Le versant ouest de la région, composé de la Nièvre et de l'Yonne, est beaucoup moins habité et ne rassemble qu'un tiers de la population bourguignonne. Dans l'Yonne, le nombre d'habitants reste stable sur cinq ans mais le nord de ce département bénéfice d'une croissance démographique plus soutenue en lien avec le desserrement francilien. Dans la Nièvre, le nombre d'habitants recule en moyenne annuelle de 0,4 % par an, plaçant la Nièvre au deuxième rang des départements les plus déficitaires de France, après la Haute-Marne. Contrairement aux autres départements bourguignons, ce repli affecte l'ensemble du territoire nivernais.

(Insee)

2 Évolution annuelle moyenne de la population des départements français entre 2007 et 2012

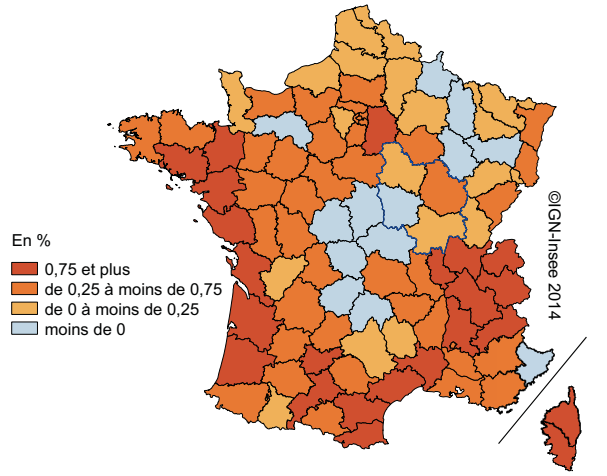

Sources : Insee - Recensements de la population 2007 et 2012.

1 Une faible croissance démographique en Bourgogne

Départements	Population municipale 2012	Population municipale 2007	Variation 2007 - 2012			
			Nombre	Moyenne annuelle (%)		
				Totale	Due au solde naturel	Due au solde migratoire
Côte-d'Or	527 403	519 143	+ 8 260	+ 0,3	+ 0,3	0,0
Nièvre	216 786	221 488	– 4 702	– 0,4	– 0,4	0,0
Saône-et-Loire	555 039	551 842	+ 3 197	+ 0,1	0,0	+ 0,1
Yonne	341 902	341 418	+ 484	0,0	0,0	0,0
Bourgogne	**1 641 130**	**1 633 891**	**+ 7 239**	**+ 0,1**	**0,0**	**+ 0,1**

Sources : Insee - Recensements de la population 2007 et 2012.

Insee

3 Les communes de Côte-d'Or selon leur taille au 1er janvier 2012

Taille (en nombre d'habitants)	Nombre de communes		Population municipale 2012	
	Effectifs	% Cumulé	Effectifs	% Cumulé
Moins de 50	49	6,9	1 751	0,3
de 50 à 999	588	90,2	155 232	29,8
de 1 000 à 1 999	41	96,0	55 342	40,3
de 2 000 à 3 499	11	97,6	27 252	45,4
de 3 500 à 4 999	2	97,9	8 503	47,0
de 5 000 à 9 999	10	99,3	69 953	60,3
de 10 000 à 19 999	3	99,7	35 493	67,0
de 20 000 à 49 999	1	99,9	21 806	71,2
100 000 et plus	1	100,0	152 071	100,0

Source : Insee - Recensement de la population 2012.

4 Les communes de la Nièvre selon leur taille au 1er janvier 2012

Taille (en nombre d'habitants)	Nombre de communes		Population municipale 2012	
	Effectifs	% Cumulé	Effectifs	% Cumulé
Moins de 50	10	3,2	370	0,2
de 50 à 999	261	86,9	75 496	35,0
de 1 000 à 1 999	23	94,2	34 443	50,9
de 2 000 à 3 499	7	96,5	16 719	58,6
de 3 500 à 4 999	6	98,4	23 586	69,5
de 5 000 à 9 999	3	99,4	20 294	78,8
de 10 000 à 19 999	1	99,7	10 551	83,7
de 20 000 à 49 999	1	100,0	35 327	100,0

Source : Insee - Recensement de la population 2012.

5 Les communes de la Saône-et-Loire selon leur taille au 1er janvier 2012

Taille (en nombre d'habitants)	Nombre de communes		Population municipale 2012	
	Effectifs	% Cumulé	Effectifs	% Cumulé
Moins de 50	5	0,9	180	0,0
de 50 à 999	457	80,6	165 600	29,9
de 1 000 à 1 999	70	92,8	98 015	47,5
de 2 000 à 3 499	16	95,6	40 312	54,8
de 3 500 à 4 999	6	96,7	24 087	59,1
de 5 000 à 9 999	14	99,1	93 710	76,0
de 10 000 à 19 999	2	99,5	33 080	82,0
de 20 000 à 49 999	3	100,0	100 055	100,0

Source : Insee - Recensement de la population 2012.

6 Les communes de l'Yonne selon leur taille au 1er janvier 2012

Taille (en nombre d'habitants)	Nombre de communes		Population municipale 2012	
	Effectifs	% Cumulé	Effectifs	% Cumulé
Moins de 50	8	1,8	297	0,1
de 50 à 999	379	85,1	137 302	40,2
de 1 000 à 1 999	46	95.2	63 064	58.7
de 2 000 à 3 499	12	97.8	33 320	68.4
de 3 500 à 4 999	3	98.5	13 313	72.3
de 5 000 à 9 999	5	99.6	34 404	82.4
de 10 000 à 19 999	0	99,6	0	82,4
de 20 000 à 49 999	2	100,0	60 202	100,0

Source : Insee - Recensement de la population 2012.

Définitions

Population légale : le terme générique de **population légale** regroupe pour chaque commune, la population municipale, la population comptée à part et la population totale.

La population municipale comprend :

- les personnes ayant leur résidence habituelle sur le territoire de la commune,
- les personnes vivant en communautés sur le territoire de la commune,
- les personnes sans abri recensées sur le territoire de la commune,
- les personnes résidant habituellement dans des habitations mobiles recensées sur le territoire de la commune.

La population comptée à part comprend :

les personnes dont la résidence habituelle se trouve dans une autre commune mais qui ont conservé une résidence sur la commune.

Par exemple, les étudiants majeurs de moins de 25 ans qui, pour leurs études, habitent une commune autre que celle de leur résidence familiale, sont comptés dans la population municipale de la commune où ils résident pour leurs études et dans la population comptée à part de la commune de leur résidence familiale. La population comptée à part représente une faible part de la population totale des communes.

La population totale est la somme de la population municipale et de la population comptée à part.

Note méthodologique

Les populations légales de toutes les collectivités territoriales et circonscriptions administratives françaises sont publiées par décret au Journal Officiel. Elles prennent effet au 1er janvier 2015.

Établies chaque année, - loi du 27 février 2002 - les populations légales sont prises en compte pour l'application de dispositions législatives, réglementaires et financières relatives à l'organisation des communes et à la vie quotidienne de celles-ci.

Les données de population légale au 1er janvier 2012 utilisent les résultats issus des cinq enquêtes annuelles de recensement réalisées de 2010 à 2014.

La nouvelle méthode de recensement substitue au comptage traditionnel organisé tous les neuf ans, une technique d'enquêtes annuelles. Celle-ci distingue les communes de moins de 10 000 habitants, enquêtées exhaustivement désormais une fois tous les cinq ans par roulement, et les communes de 10 000 habitants ou plus, dans lesquelles un échantillon de 40 % des logements sont enquêtés au cours d'un cycle quinquennal (8 % par an dans chaque commune).

Pour assurer une égalité de traitement entre les communes, mais aussi pour garantir la qualité des données de population sur des zonages géographiques plus larges (départements, régions), ces chiffres sont relatifs à une même année pour toutes les communes.

Insee Bourgogne
2, rue Hoche - BP 83509
21035 Dijon Cedex
Directeur de la publication :
Mayo Moïse
Rédacteur en chef :
Chantal Prenel

ISSN : 2416-898X
© Insee 2014

Pour en savoir plus

- http://www.insee.fr/fr/bases-de-donnees/default.asp?page=recensements.htm

Insee
Mesurer pour comprendre
Bourgogne